

JEUDI 10 MAI 2012



**1^{ÈRE} RENCONTRE NATIONALE DES
ASSISTANTS DE RÉGULATION MÉDICALE
DES SAMU - CENTRE 15**



Nous sommes heureux de vous accueillir pour cette rencontre tant attendue par nos collègues. Au cours de cette première édition, nous aurons l'occasion d'aborder deux thèmes spécifiques à la profession des ARM :

**** La responsabilité et la formation professionnelle ****

Programme de la journée

9h00 Accueil des participants

9h30 Session responsabilité professionnelle des ARM :

Intervenants : Dr D. DE VALMONT (SHAM) et Maître G. MOR (Spécialiste dans le droit des personnes et de la santé)

Avec la participation de spécialistes, définir le contexte de nos responsabilités, pour appréhender le risque de mise en cause dans une affaire de régulation médicale. A partir de ce constat, aborder les différents types de juridiction et leurs conséquences individuelles et collectives.

- Quelle conduite à tenir pour être pris en charge, s'assurer d'être bien informé.
- Quelles sont les ressources qui peuvent m'être utiles.
- Quels sont les types de recours en cas de mise en cause.

10h45 Pause

11h00 Table ronde :

- Retour d'expériences et analyses de cas

12H30 Pause déjeuner

13h30 Session formation professionnelle des ARM :

Intervenants : Dr J. COUVREUR (Médecin responsable du CESU de TOULON), Dr A. FACON (Directeur Adj SAMU 59 et responsable de la formation ARM), Mr JP. PALKA (Directeur IFSI Valentine LABBE à LILLE) et I. LE CLERC (IADE, responsable formation ARM – IFSI Valentine LABBE à LILLE).

- Constat de ce qui existe et se fait traditionnellement dans nos SAMU.
- L'expérience des plus anciens est-elle suffisante ou bien doit-on envisager de recourir à d'autres formes de formations.
- Comprendre les enjeux d'une formation structurante et certifiante.
- Aborder les différentes phases de formations, leurs contenus et les modalités de formation.

14h45 Pause

15h00 Table ronde :

- Echanges autour de nos pratiques et propositions.

16h30 Bilan de clôture

COUPON D'INSCRIPTION

Le nombre de place étant limité, merci d'envoyer avant le 20 avril 2012 votre coupon d'inscription accompagné du règlement.

Frais d'inscription : **50 Euro** (*Les frais de déplacements, de repas et d'hébergement sont à la charge du participant*).

Prénom et Nom :

SAMU et établissement :

Votre téléphone :

Votre E-mail :

Coupon réponse à envoyer avec votre règlement à : SNARM - SAMU des Bouches du Rhône, Hôpital la Timone, 264 rue Saint Pierre 13005 MARSEILLE

**** Un badge et une attestation de présence vous seront remis à votre arrivée. ****